

LA MAURITANIE AUJOURD'HUI

Un pays qui progresse sans cesse vers plus de démocratie

Un colloque sous le thème "La Mauritanie Aujourd'hui" vient d'être organisé à l'Université de la Sorbonne à Paris par l'Observatoire des Relations Internationales du Développement et de la Francophonie (CORIDEF) de l'Université René Descartes Paris V et l'Association DEFI.

Le colloque a été ouvert par M. Pierre Mesmer ancien Premier ministre français, chancelier de l'Institut de France et membre de l'Académie française en présence d'importantes personnalités politiques, d'éminents intellectuels et scientifiques dont, côté mauritanien, notre Ambassadeur en France M. Sidi Mohamed Ould Bouabacar, notre Ambassadeur à l'UNESCO, son Excellence M. Mohamed Ould Mohamed Ali, et le Consul Général de Mauritanie à Paris M. Diagana Moussa, et du côté français, deux anciens ministres Jacques Hogard et Jacques Godfrain, le Pr. Edmond Jouve, membre de l'Académie des Sciences d'Outre-mer, en plus d'un panthéon d'hommes politiques, de penseurs et chercheurs, de scientifiques et d'hommes d'affaires de la capitale française.

La cérémonie d'ouverture du colloque a été présidée par M. Pierre Mesmer qui s'est remémoré quelques uns de ses souvenirs de la Mauritanie dans les années 50, en louant l'esprit d'ouverture et de tolérance du peuple mauritanien.

Deux anciens ministres français, Jacques Hogard et Jacques Godfrain, mais aussi le Pr. Edmond Jouve ont souligné l'importance de ce colloque dans la sensibilisation du public français en particulier et européen en général sur les grandes mutations qu'a connu la Mauritanie au cours des dernières décennies et qui en ont fait un exemple réussi de pratique démocratique, de tolérance et d'un pays qui avance sûrement dans la voie du développement et son insertion dans le mouvement de la globalisation.

L'ancien ministre français Jacques Godfrain a réaffirmé la place de la Mauritanie dans le dialogue euro-méditerranéen et son rôle vital et actif dans les espaces africain, arabe et mondial.

Une démocratie qui tient compte

de l'évolution politique, des exigences de la modernité et des



des de la modernité et des Droits de l'Homme

Le colloque a été marqué par quatre conférences complémentaires. La première a porté sur l'expérience démocratique en Mauritanie présentée par le Professeur Mohamed El Hacen Ould Ebbat ; la seconde sur l'Etat de Droit et les droits de l'Homme en Mauritanie présentée par le Professeur Bal Mohamed El Habib ; la troisième sur l'Islam en Mauritanie: un modèle d'ouverture et de tolérance présentée par l'Erudit Hamden Ould Tah. La quatrième conférence portait sur la coopération entre la France et la Mauritanie et a été présentée par le Professeur Edmond Jouve.

Après avoir évoqué la spécificité de la démocratie mauritanienne dont la première source d'inspiration est l'Islam, tout en tenant compte de l'évolution politique, des

rance, de la privation, du suivisme et de la déviation.

La Mauritanie peut-être aujourd'hui considérée comme un modèle réussi de pluralisme démocratique

Après les interventions des conférenciers, le débat a été ouvert à un public hétérogène représentant les différents courants politiques et scientifiques de la capitale des Lumières.

Les intervenants se sont félicités de l'indépendance de la justice en Mauritanie, en la qualifiant de pilier essentiel de la Démocratie et des Droits de l'Homme. Ils ont également indiqué qu'ils ont été impressionnés par la spécificité du modèle mauritanien et sa conception de l'Islam, caractérisée par la bonne compréhension de cette Sainte Religion et ses rapports avec les autres religions révélées mais aussi en ce que l'Islam prône la paix, le dialogue et la tolérance.

A la fin du colloque, les participants ont été invités à un dîner au Palais du Luxembourg, siège du Sénat français. Ce dîner a été marqué par un échange de discours entre notre Ambassadeur en France, Son Excellence M. Sidi Mohamed Ould Bouabacar et M. Edmond Jouve, au nom de Madame Paulette Brispière, membre du Sénat et chargée des relations avec la Mauritanie.

Dans son discours, M. Edmond Jouve a déclaré: "Catalyseur de dialogue, animateur d'échange et insaisissable organisateur de concertation, le Sénat, depuis toujours, entretient des relations particulières avec la Mauritanie ainsi que de nombreux partenariats de réflexions et de projets. Les conclusions du Colloque organisé aujourd'hui (NDLR, 4 février 2005) nous ont permis de constater, grâce à la richesse des débats et à la qualité du rassemblement réuni, l'importance de ce partenariat, mais surtout ses orientations pour l'avenir. Votre présence nombreuse témoigne de votre intérêt à voir ce pays, qui me tient particulièrement à cœur, tenir la place qu'il mérite en Afrique et accélérer son développement. Ce colloque nous aura permis d'avancer dans la connaissance de nos priorités, la

diversité des compétences et des expériences, comme il nous a donné l'occasion d'y voir plus clair dans notre volonté d'articuler les logiques d'aménagement, de développement économique et de stabilisation.

Le Président Jacques Chirac avait réaffirmé récemment à Monsieur le Président Taya combien la Mauritanie était pour la France un partenaire important. Il l'a encouragé à poursuivre sans relâche le cours des réformes annoncées à Kiffa, en juillet dernier.

Il faut se féliciter du rôle que joue la Mauritanie pour le rétablissement de la paix et de la sécurité en Afrique, et notamment à travers l'envoi d'un contingent d'observateurs militaires au Darfour et d'éléments importants de la force de protection civile."

Prenant la parole à son tour, notre Ambassadeur à Paris, Son Excellence M. Sidi Mohamed Ould Bouabacar s'est d'abord félicité du succès de cette table ronde, qui est la deuxième organisée sur la Mauritanie, succès attesté par la qualité de la présence et des communications qui ont été présentées et qui ont permis à l'ensemble des participants d'avoir une idée précise de l'évolution politique, sociale, culturelle et économique de notre pays, et notamment sur cette question importante de Démocratie et des Droits de l'Homme en Mauritanie.

Notre Ambassadeur à Paris a ensuite ajouté que la qualité des débats qui ont suivi, a donné la preuve que la Mauritanie est aujourd'hui une démocratie majeure et qu'il n'est pas besoin de souligner, ce soir, que les intervenants ont salué de façon unanime le verdict que la Cour Criminelle du Trarza a rendu récemment et qui a été, une autre preuve de la transparence et de l'indépendance de notre appareil judiciaire.